



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 MARS 2015

DELIBERATION N° 4

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 24
Votants : 29
Pour Marie-Josée
Roques : 27

L'an deux mil quinze, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, UA DEL-PRADO, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J. DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Membres excusés : M.EVENE (pouvoir à F.GONZALEZ), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCQ), C.ORDONNES (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à P.ACEDO), Ch DAVID (pouvoir à J.DUBOURDIEU)

Secrétaire de séance : J.DOS SANTOS

Monsieur le Maire précise que suite au retrait de la délégation à Madame Aude LECHEVALLIER ainsi qu'à sa perte de qualité d'Adjoint et afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commune, il est nécessaire d'élire un nouvel Adjoint.

Il souligne qu'en application des articles L.2122-1 à L.2122-2-1 du CGCT, la Commune peut disposer de huit adjoints au Maire au maximum.

Conformément à l'article L.2122-10 du CGCT, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que le nouvel adjoint occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui l'occupait précédemment.

1.1 Résultats du tour de scrutin :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 29
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d) Nombre de suffrages exprimés (b - c) : 27
- e) Majorité absolue : 15

Noms du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
. Marie Josée ROQUES	27	Vingt-sept

1.2 : Proclamation de l'élection :

A été proclamée adjoint et immédiatement installée la candidate figurant sur la liste conduite par Francis GONZALEZ.

Suite à cette élection les adjoints ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

- . Madame Marie Ange THEBAUD, premier adjoint
- . Monsieur Louis DARRIBEROUGE, deuxième adjoint
- . Madame Monia EVENE, troisième adjoint
- . Monsieur Gilles LASSABE, quatrième adjoint
- . Madame Marie Josée ROQUES, cinquième adjoint
- . Monsieur Patrick ACEDO, sixième adjoint
- . Madame Claire ORDONNES, septième adjoint
- . Monsieur Ulysse André DEL PRADO, huitième adjoint

Pour extrait certifié conforme
 Boucau, le 18 mars 2014
 Le Maire,
 Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/03/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/03/2015